



CAJ/62/4

ORIGINAL : anglais

DATE : 19 août 2010

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Soixante-deuxième session
Genève, 19 octobre 2010

DÉNOMINATIONS VARIÉTALES

Document établi par le Bureau de l'Union

1. L'objet du présent document est de faire rapport sur l'évolution des travaux concernant une proposition de révision du document UPOV/INF/12/2, annexe I, première partie intitulée "Classes au sein d'un genre" (reproduite dans l'annexe du présent document), concernant la classe 4.1 *Solanum tuberosum* L. / classe 4.2 *Solanum* autres que la classe 4.1.

CONTEXTE

2. À sa soixante et unième session, tenue à Genève le 25 mars 2010, le Comité administratif et juridique (CAJ) a proposé la révision du document UPOV/INF/12/2, annexe I, première partie intitulée "Classes au sein d'un genre", classe 4, conformément aux propositions du Comité technique (TC) contenues dans les paragraphes 23 et 24 du document CAJ/61/10, comme suit (voir le paragraphe 39 du document CAJ/61/11, intitulé "Compte rendu des conclusions") :

a) Le CAJ note qu'il pourrait être avantageux de maintenir les espèces de porte-greffes de tomate dans la même classe de dénomination variétale que la tomate mais fait sienne la conclusion du TC que le Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV) devrait être invité à examiner cette question, sur la base des deux options suivantes pour une modification du document UPOV/INF/12/2, annexe I, première partie intitulée "Classes au sein d'un genre", classe 4 :

Option 1

	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>
Classe 4.1	<i>Solanum tuberosum</i> L.	SOLAN_TUB
Classe 4.2	<i>Solanum lycopersicum</i> var. <i>lycopersicum</i>	SOLAN_LYC_LYC
Classe 4.3	<i>Solanum melongena</i> L.	SOLAN_MEL
Classe 4.4	<i>Solanum</i> autres que dans les classes 4.1, 4.2 et 4.3	autres que les classes 4.1, 4.2 et 4.3

Option 2

	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>
Classe 4.1	<i>Solanum tuberosum</i> L.	SOLAN_TUB
Classe 4.2	<i>Solanum melongena</i> L.	SOLAN_MEL
Classe 4.3	<i>Solanum</i> autres que dans les classes 4.1 et 4.2	autres que les classes 4.1 et 4.2

b) Le CAJ accepte que l'option entérinée par le TWV soit soumise comme une révision du document UPOV/INF/12/2 pour adoption par le Conseil à sa quarante-quatrième session ordinaire, qui se tiendra à Genève le 21 octobre 2010.

3. Le CAJ a pris note que le TC avait accepté la modification des codes UPOV pour les taxons concernés, dans le même temps qu'une révision des "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" (document UPOV/INF/12/2), conformément aux propositions du TC contenues dans le paragraphe 25 du document CAJ/61/10 (voir le paragraphe 40 du document CAJ/61/11, intitulé "Compte rendu des conclusions").

PROPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE SUR LES PLANTES POTAGÈRES (TWV)

4. À sa quarante-quatrième session, tenue à Veliko Tarnovo (Bulgarie) du 5 au 9 juillet 2010, le TWV est convenu de la structure ci-après pour le document UPOV/INF/12, classe 4 :

	<u>Noms botaniques</u>	<u>Codes UPOV</u>	<u>Code UPOV actuel</u>
Classe 4.1	<i>Solanum tuberosum</i> L.	SOLAN_TUB	SOLAN_TUB
Classe 4.2	Tomate et variétés porte-greffes de tomate		
	<i>Solanum lycopersicum</i> L. (synonyme: <i>Lycopersicon esculentum</i> Mill.)	SOLAN_LYC	LYCOP_ESC
	<i>Solanum cheesmaniae</i> (L. Ridley) Fosberg (<i>Lycopersicon cheesmaniae</i> L. Riley)	SOLAN_CHE	-
	<i>Solanum chilense</i> (Dunal) Reiche (<i>Lycopersicon chilense</i> Dunal)	SOLAN_CHI	-
	<i>Solanum chmielewskii</i> (C.M. Rick et al.) D.M. Spooner et al. (<i>Lycopersicon chmielewskii</i> C. M. Rick et al.)	SOLAN_CHM	-
	<i>Solanum galapagense</i> S.C. Darwin & Peralta (<i>Lycopersicon cheesmaniae</i> f. <i>minor</i> (Hook. f.) C. H. Müll.) (<i>Lycopersicon cheesmaniae</i> var. <i>minor</i> (Hook. f.) D. M. Porter)	SOLAN_GAL	-
	<i>Solanum habrochaites</i> S. Knapp & D.M. Spooner (<i>Lycopersicon agrimoniifolium</i> Dunal) (<i>Lycopersicon hirsutum</i> Dunal) (<i>Lycopersicon hirsutum</i> f. <i>glabratum</i> C. H. Müll.)	SOLAN_HAB	LYCOP_HIR
	<i>Solanum pennellii</i> Correll (<i>Lycopersicon pennellii</i> (Correll) D'Arcy)	SOLAN_PEN	-
	<i>Solanum peruvianum</i> L. (<i>Lycopersicon dentatum</i> Dunal) (<i>Lycopersicon peruvianum</i> (L.) Mill.)	SOLAN_PER	-
	<i>Solanum pimpinellifolium</i> L. (<i>Lycopersicon pimpinellifolium</i> (L.) Mill.) (<i>Lycopersicon racemigerum</i> Lange)	SOLAN_PIM	-
	et les hybrides entre ces espèces		
Classe 4.3	<i>Solanum melongena</i> L.	SOLAN_MEL	SOLAN_MEL
Classe 4.4	<i>Solanum</i> autres que les classes 4.1, 4.2 et 4.3	autres que les classes 4.1, 4.2 et 4.3	

5. Le TWV a noté qu'il pourrait être nécessaire de réviser la classe 4 à l'avenir si des espèces supplémentaires de *Solanum* commençaient à être utilisées régulièrement comme porte-greffes de tomate.

6. Le CAJ est invité à prendre note des modifications proposées par le TWV à la classe 4 du document UPOV/INF/12, qui seront soumises comme une révision du document UPOV/INF/12/2 pour adoption par le Conseil à sa quarante-quatrième session ordinaire, qui se tiendra à Genève le 21 octobre 2010.

[Fin du document]